

Université Concordia

États financiers au 30 avril 2013

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Situation financière	4
Résultats	5
Évolution des soldes de fonds	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 34



Raymond Chabot Grant Thornton

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
Université Concordia

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Université Concordia, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2013 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université Concordia au 30 avril 2013 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Informations comparatives

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers, qui indique que l'Université Concordia a adopté les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1^{er} mai 2012, et que sa date de transition était le 1^{er} mai 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les états de la situation financière au 30 avril 2012 et au 1^{er} mai 2011 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 30 avril 2012 ainsi que les informations connexes. Nous n'avons pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte qu'elles n'ont pas été auditées.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 16 octobre 2013

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A117472

Université Concordia

Situation financière

au 30 avril 2013

(en milliers de dollars)

	Total des fonds			Fonds de fonctionnement			Fonds de recherche			Fonds désigné			Fonds grevés d'affectations		
	2013-04-30	2012-04-30	2011-05-01	2013-04-30	2012-04-30	2011-05-01	2013-04-30	2012-04-30	2011-05-01	2013-04-30	2012-04-30	2011-05-01	2013-04-30	2012-04-30	2011-05-01
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF															
Court terme															
Encaisse	474	2 544		474	2 544										
Titres négociables	45	7	6 844	41	2	6 837				4	5	7			
Subventions à recevoir (note 5)	35 481	36 522	42 026	29 842	30 624	36 809	1 107	653	627	47	285	24	4 485	4 960	4 566
Comptes clients et autres créances (note 6)	14 430	17 887	24 526	12 088	15 484	19 878	2 083	2 075	3 954		2	7	259	326	687
Stocks (note 7)	3 685	3 761	3 602	3 685	3 761	3 602									
Autres actifs et frais payés d'avance (note 8)	6 221	4 397	4 760	6 161	3 775	4 326	60	25						597	434
Avances à la Fondation de l'Université Concordia, sans intérêt	5 809	7 538	9 760	5 809	7 538	9 760									
	66 145	72 656	91 518	58 100	63 728	81 212	3 250	2 753	4 581	51	292	38	4 744	5 883	5 687
Long terme															
Subventions à recevoir			634			634									
Montant à recevoir du ministère de l'Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologie (MESRST) (note 9)	134 693	140 191	140 581			7 999							134 693	140 191	132 582
Avances à la Fondation de l'Université Concordia, sans intérêt			1 832			1 832									
Avances au fonds d'immobilisations				119 481	130 091	137 771									
Avances au fonds de fonctionnement							19 782	19 047	16 091	25 199	22 593	24 610			
Immobilisations corporelles (note 10)	745 430	731 142	695 850										745 430	731 142	695 850
Actifs incorporels (note 11)	8 281	1 401	1 415										8 281	1 401	1 415
	954 549	945 390	931 830	177 581	193 819	229 448	23 032	21 800	20 672	25 250	22 885	24 648	893 148	878 617	835 534
PASSIF															
Court terme															
Découvert bancaire			4 018			4 018									
Emprunts bancaires (note 12)	18 200	69 264	56 615	18 200	35 599	56 615								33 665	
Comptes fournisseurs et charges à payer	66 317	61 935	80 460	66 317	61 935	80 460									
Montant à payer au MESRST	7 231	7 091	788	7 231	7 091	788									
Comptes d'agences et en fiducie	6 437	5 459	13 277	6 437	5 459	13 277									
Produits reportés	18 527	19 102	18 229	18 463	19 016	18 092				4	8	8	60	78	129
Apports reportés (note 13)	23 032	21 800	20 672				23 032	21 800	20 672						
Intérêts sur la dette à long terme à payer	5 257	4 582	5 420										5 257	4 582	5 420
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an (note 14)	114 449	38 093	67 095	667	667	667							113 782	37 426	66 428
	259 450	227 326	266 574	117 315	129 767	173 917	23 032	21 800	20 672	4	8	8	119 099	75 751	71 977
Long terme															
Passif au titre des prestations constituées (note 20)	128 251	89 738	83 287	128 251	89 738	83 287									
Apports reportés (note 13)	91 085	89 039	73 709							23 793	21 798	22 661	67 292	67 241	51 048
Dus aux fonds grevés d'affectations				44 981	41 640	40 701									
Dus au fonds de fonctionnement													119 481	130 091	137 771
Dette à long terme (note 14)	441 975	461 452	448 777	17 444	18 111	18 778							424 531	443 341	429 999
	920 761	867 555	872 347	307 991	279 256	316 683	23 032	21 800	20 672	23 797	21 806	22 669	730 403	716 424	690 795
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)															
Déficit non grevé d'affectations	(190 953)	(145 439)	(139 612)	(190 953)	(145 439)	(139 612)									
Grevé d'affectations d'origine interne (note 16)	60 543	60 002	52 377	60 543	60 002	52 377									
Grevé d'affectations d'origine externe	1 453	1 079	1 979							1 453	1 079	1 979			
Investi en immobilisations	162 745	162 193	144 739										162 745	162 193	144 739
	33 788	77 835	59 483	(130 410)	(85 437)	(87 235)	-	-	-	1 453	1 079	1 979	162 745	162 193	144 739
	954 549	945 390	931 830	177 581	193 819	229 448	23 032	21 800	20 672	25 250	22 885	24 648	893 148	878 617	835 534

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

original signé par Norman Hébert
Administrateur

original signé par Alan Shepard
Administrateur

Université Concordia

Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2013

(en milliers de dollars)

	Total des fonds		Fonds de fonctionnement		Fonds de recherche		Fonds désigné	Fonds grevés d'affectations	
	2013-04-30	2012-04-30	2013-04-30	2012-04-30	2013-04-30	2012-04-30	2013-04-30	Fonds d'immobilisations	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits									
Droits de scolarité	107 828	102 693	107 828	102 693					
Subventions gouvernementales									
Gouvernement du Québec	264 224	281 979	231 735	234 057	4 891	5 072	369	287	27 229
Gouvernement du Canada	33 387	31 741	4 398	4 432	23 988	22 536	1 293	1 066	3 708
Subventions non gouvernementales	6 205	4 222			4 616	3 529	548	480	1 041
Honoraires et autres produits	37 570	35 418	35 688	33 027			1 740	2 063	142
Services à la collectivité	9 689	10 023	9 689	10 023					
Services aux étudiants	15 633	15 568	15 633	15 568					
Services auxiliaires (note 17)	19 166	19 000	19 166	19 000					
Immeubles locatifs	5 478	5 224	5 478	5 224					
Dons	6 724	5 379			32	77	5 956	4 667	736
Fondation de l'Université Concordia	6 098	6 118	1 123	558			4 530	5 447	445
Produits nets de placements	48	267		219					48
	512 050	517 632	430 738	424 801	33 527	31 214	14 436	14 010	33 349
Charges									
Services et soutien à l'enseignement (note 18)	223 626	217 973	223 626	217 973					
Soutien institutionnel (note 18)	88 395	79 895	88 395	79 895					
Recherche	47 798	41 029	14 271	9 815	33 527	31 214			
Services à la collectivité	9 268	8 146	9 268	8 146					
Services aux étudiants	14 192	13 873	14 192	13 873					
Services auxiliaires (note 17)	16 584	16 021	16 584	16 021					
Immeubles locatifs	2 537	3 292	2 537	3 292					
Dons à la Fondation de l'Université Concordia	12 496	4 762	9 325	560			3 171	4 202	
Avantages sociaux futurs	67 116	36 044	67 116	36 044					
Biens sous le seuil de capitalisation	906	2 518							906
Intérêts sur les emprunts bancaires	670	837	370	388					300
Intérêts sur la dette à long terme	12 285	14 840	648	674					11 637
Frais liés aux obligations et frais de courtage	13 115	13 176	68	76					13 047
Élément extraordinaire		2 000		2 000					
Amortissement des immobilisations corporelles	36 434	34 839							36 434
Projets de dotations et avec restrictions	10 793	9 648					10 793	9 648	
	556 215	498 893	446 400	388 757	33 527	31 214	13 964	13 850	62 324
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(44 165)	18 739	(15 662)	36 044	-	-	472	160	(28 975)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Concordia

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2013
(en milliers de dollars)

	Total des fonds		Fonds de fonctionnement		Fonds de recherche		Fonds désigné		Fonds grevés d'affectations	
	2013-04-30	2012-04-30	2013-04-30	2012-04-30	2013-04-30	2012-04-30	2013-04-30	2012-04-30	2013-04-30	2012-04-30
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début										
Solde déjà établi	77 108	59 048	(86 164)	(87 670)			1 079	1 979	162 193	144 739
Incidence de la transition (note 3)	727	435	727	435						
Solde redressé	77 835	59 483	(85 437)	(87 235)	–	–	1 079	1 979	162 193	144 739
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(44 165)	18 739	(15 662)	36 044			472	160	(28 975)	(17 465)
Apports reçus à titre de dotations	1 430	2 075					1 430	2 075		
Apports versés à titre de dotations	(1 312)	(2 462)					(1 312)	(2 462)		
Virements interfonds (note 15)			(29 311)	(34 246)			(216)	(673)	29 527	34 919
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	33 788	77 835	(130 410)	(85 437)	–	–	1 453	1 079	162 745	162 193

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Concordia

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2013

(en milliers de dollars)

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(44 165)	18 739
Éléments hors caisse		
Variation nette de la juste valeur des passifs financiers	166	2 452
Amortissement des apports reportés – Fonds de recherche et fonds désigné	3 227	265
Amortissement des immobilisations corporelles	36 434	34 839
Passif au titre des prestations constituées	38 513	6 451
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 4)	(4 673)	(19 489)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>29 502</u>	<u>43 257</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Titres négociables	(38)	6 837
Subventions à recevoir		634
Avances à la Fondation de l'Université Concordia	1 729	4 054
Acquisition d'immobilisations corporelles	(37 471)	(58 101)
Acquisition d'actifs incorporels	(6 921)	
Acquisition d'autres actifs	(187)	(185)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(42 888)</u>	<u>(46 761)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts bancaires	(51 064)	12 649
Montant à recevoir du MESRST	5 498	390
Emprunts à long terme	106 956	43 000
Remboursements d'emprunts à long terme	(50 243)	(61 779)
Apports reportés – Fonds d'immobilisations	51	16 193
Apports reçus à titre de dotations	1 430	2 075
Apports versés à titre de dotations à la Fondation de l'Université Concordia	(1 312)	(2 462)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>11 316</u>	<u>10 066</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(2 070)	6 562
Encaisse (découvert bancaire) au début	<u>2 544</u>	<u>(4 018)</u>
Encaisse à la fin	<u>474</u>	<u>2 544</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2013

(en milliers de dollars)

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'UNIVERSITÉ

L'Université a été constituée en vertu de la Loi concernant l'Université Concordia L.Q. 1948, c. 91, modifiée par L.Q. 1959-60, c. 191 et L.Q. 2006, c. 69. La mission de l'Université comprend l'éducation postsecondaire et universitaire, la recherche et le service public. L'Université est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu du chapitre 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exemptée d'impôts.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Principes de consolidation

L'Université a fait le choix de ne pas consolider dans ses états financiers les informations financières d'un organisme sans but lucratif qu'elle contrôle. L'information financière requise à propos de l'organisme contrôlé est présentée dans les notes aux états financiers.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les actifs et les passifs financiers qui sont évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). L'amortissement du coût selon la méthode du taux d'intérêt effectif est présenté à l'état des résultats au poste Produits nets de placements ou Charges d'intérêts, le cas échéant.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2013

(en milliers de dollars)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Instruments financiers dérivés

L'Université a recours à des instruments financiers dérivés afin de gérer l'exposition de sa dette au risque de taux d'intérêt. Elle n'utilise pas d'instruments financiers aux fins de transaction ou de spéculation.

L'Université a choisi d'utiliser la comptabilité de couverture pour comptabiliser les swaps de taux d'intérêt auquel elle recourt pour se protéger des fluctuations de taux d'intérêt de sa dette à long terme portant intérêt à taux variable. Ces swaps donnent lieu à l'échange périodique de paiements d'intérêts sans échange du notionnel sur lequel les placements sont calculés.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, l'Université a constitué une documentation formelle concernant la relation de couverture, dans laquelle sont précisés l'élément couvert et l'élément de couverture correspondant, la nature du risque couvert ainsi que la durée prévue de la relation de couverture. Tant au moment de la mise en place de la relation de couverture que pendant toute sa durée, l'Université a l'assurance raisonnable que les conditions essentielles de l'élément de couverture et de l'élément couvert resteront les mêmes. Pour tous les éléments couverts qui consistent en une opération future, l'Université détermine qu'il est probable que l'opération future se réalisera au moment et au montant prévus, tels qu'ils ont été documentés lors de la mise en place de la relation de couverture.

L'Université cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsque l'élément couvert ou l'élément de couverture cesse d'exister ou que les conditions essentielles de l'élément de couverture ne correspondent plus à celles de l'élément couvert.

Comptabilité par fonds

Le fonds de fonctionnement présente les services de soutien à l'enseignement et de soutien institutionnel de l'Université. Ce fonds reflète les ressources non grevées d'affectations ainsi que les ressources grevées d'affectations d'origine interne.

Le fonds de recherche présente les ressources grevées d'affectations d'origine externe utilisées à des fins de recherche et liées à la recherche.

Le fonds désigné est utilisé pour refléter les fonds reçus d'entités externes à des fins spécifiques imposées par le donateur ou la partie externe.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2013

(en milliers de dollars)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges liés aux immobilisations détenues et gérées par l'Université. Il comprend le coût des immobilisations acquises, financées et comptabilisées à titre de charges par les autres fonds au cours de l'année d'acquisition.

Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus à titre de dotations et les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amorties sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds.

Les produits de placements grevés d'affectations sont constatés à titre de produits dans le fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les produits de placements tirés des apports à titre de dotations sont constatés dans les fonds grevés d'affectations ou dans le fonds de fonctionnement selon la nature de la restriction imposée par l'apporteur. Les produits de placements non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les honoraires et autres produits, les services à la collectivité, les services aux étudiants, les services auxiliaires et les immeubles locatifs. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les livraisons ont été effectuées ou les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'Université peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2013

(en milliers de dollars)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Stocks

Les stocks des commerces de détail sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Autres actifs

Les autres actifs représentent des incitatifs à la location et des commissions versées sur les immeubles locatifs, qui sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des baux respectifs.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels amortissables

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables acquis sont comptabilisés au coût. Les intérêts relatifs aux immobilisations corporelles en cours de construction sont capitalisés à des taux qui reflètent les coûts de financement de ces actifs. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

Les améliorations locatives sont comptabilisées à titre d'immobilisations corporelles.

Les immobilisations en cours de construction et les autres projets d'immobilisations importants financés par le fonds de fonctionnement sont comptabilisés directement dans le fonds d'immobilisations.

Amortissement

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont amortis en fonction de leur durée d'utilité prévue telle qu'elle est prescrite par le MESRST, selon la méthode linéaire et les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Immobilisations corporelles	
Aménagements des terrains	20 ans
Bâtiments	De 40 à 50 ans
Rénovations – mécanique du bâtiment	25 ans
Rénovations – réaménagement intérieur	30 ans
Rénovations – architecture ou structure	40 ans
Améliorations locatives	Durée du bail (max. 10 ans)
Mobiliers et équipement	De 3 à 15 ans
Documents de bibliothèque	10 ans

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2013
(en milliers de dollars)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs incorporels amortissables

Droit d'utilisation du réseau de télécommunications géré par Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) Inc.	Durée de l'entente
Développements informatiques en cours	10 ans

L'amortissement est comptabilisé dans le fonds d'immobilisations.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles, les actifs incorporels amortissables et les autres actifs amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

Conversion des devises

L'Université utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur, qui sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les produits et les charges sont convertis au taux en vigueur lors de leur comptabilisation, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

Régimes de retraite

L'Université comptabilise ses obligations découlant des régimes de retraite à prestations déterminées, déduction faite des actifs des régimes. A cette fin, l'Université a adopté les méthodes suivantes :

- L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relatives aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires de retraite est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Cette évaluation comprend la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels;
- Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur;

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2013

(en milliers de dollars)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

- Le gain actuariel (la perte actuarielle) découle de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. L'excédent du gain actuariel cumulé net (de la perte actuarielle cumulée nette) sur 10 % des obligations au titre des prestations constituées, ou sur 10 % de la juste valeur des actifs des régimes si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime de retraite est de 10 ans (10 ans en 2012). La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par les régimes d'avantages complémentaires de retraite est de 13 ans à 16 ans (13 ans à 16 ans en 2012);
- Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

Solde de fonds grevé d'affectations d'origine interne

Le solde de fonds grevé d'affectations d'origine interne est utilisé pour deux types d'opérations :

- L'Université a adopté une politique afin de grever d'une affectation d'origine interne le solde du fonds de fonctionnement pour les montants non dépensés du budget relatifs à des programmes spécifiques. Les programmes couverts par cette politique sont décrits à la note 16;
- La direction a décidé de grever d'une affectation d'origine interne le solde du fonds de fonctionnement non dépensé pour des programmes spécifiques prioritaires de l'Université.

3 - APPLICATION INITIALE DES NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF

Les présents états financiers sont les premiers états financiers de l'Université établis selon les nouvelles Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (ci-après les « nouvelles normes comptables »). La date de transition aux nouvelles normes comptables est le 1^{er} mai 2011.

Les méthodes comptables présentées à la note 2, découlant de l'application des nouvelles normes comptables, ont été utilisées pour la préparation des états financiers pour l'exercice terminé le 30 avril 2013, des informations comparatives et de l'état de la situation financière d'ouverture à la date de transition.

Exemptions relatives à l'application initiale

Le chapitre 1501, « Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif », contient des exemptions à l'application rétrospective complète dont l'Université peut se prévaloir au moment de la transition. L'Université n'a appliqué aucune exemption facultative.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2013
(en milliers de dollars)

3 - APPLICATION INITIALE DES NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF (suite)

Incidence de la transition sur les soldes de fonds au 1^{er} mai 2011

L'incidence de la transition aux nouvelles normes comptables sur les soldes de fonds de l'Université à la date de transition, soit le 1^{er} mai 2011, est relative à la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés pour un montant de 435 \$.

L'incidence de la transition aux nouvelles normes comptables sur les soldes de fonds de l'Université au 30 avril 2012 est relative à la variation cumulative de la juste valeur des instruments financiers dérivés pour un montant de 727 \$.

Rapprochement de l'excédent des produits par rapport aux charges au 30 avril 2012

L'excédent des produits par rapport aux charges au 30 avril 2012 établi selon les nouvelles normes comptables correspond approximativement à celui établi selon le référentiel comptable antérieur (normes comptables prébasculément).

Éléments de transition

Les éléments suivants permettent d'expliquer l'incidence pour l'Université de la transition aux nouvelles normes comptables sur les soldes de fonds au 1^{er} mai 2011.

(a) Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés :

Antérieurement, l'Université respectait les conditions pour l'utilisation de la comptabilité de couverture et comptabilisait les paiements pour la comptabilité de couverture en tant que dépense d'intérêt dans l'état des résultats selon la comptabilité d'exercice et comptabilisait la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés dans les soldes de fonds. Selon les nouvelles normes comptables, l'Université respecte toujours les conditions pour l'utilisation de la comptabilité de couverture. Toutefois, les justes valeurs négatives et les variations nettes négatives des justes valeurs des instruments financiers dérivés ne devraient pas être comptabilisées dans les états financiers.

État des flux de trésorerie

Les normes comptables relatives aux flux de trésorerie contenues dans les nouvelles normes comptables sont semblables à celles contenues dans le référentiel comptable antérieur. Aucun changement important n'a été apporté à l'état des flux de trésorerie de l'Université.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2013
(en milliers de dollars)

4 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>
	\$	\$
Subventions à recevoir	1 041	5 504
Comptes clients et autres créances	3 457	6 639
Stocks	76	(159)
Autres actifs et frais payés d'avance	(1 824)	363
Comptes fournisseurs et charges à payer	(8 641)	(30 356)
Montant à payer au MESRST	140	6 303
Comptes d'agences et en fiducie	978	(7 818)
Produits reportés	(575)	873
Intérêts sur la dette à long terme à payer	675	(838)
	<u>(4 673)</u>	<u>(19 489)</u>

5 - SUBVENTIONS À RECEVOIR

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Montant à recevoir du MESRST (a)	25 397	26 181
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada	4 111	4 359
Instituts de recherche en santé du Canada	405	296
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada	(71)	(212)
	<u>29 842</u>	<u>30 624</u>

- (a) Cette somme comprend un montant de 23 580 \$ correspondant à une subvention conditionnelle à l'atteinte de l'équilibre budgétaire pour l'exercice terminé le 30 avril 2013. Après la fin de l'exercice, soit en juillet 2013, la subvention a été confirmée et reçue.

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de recherche		
Montant à recevoir d'organismes fédéraux	605	480
Montant à recevoir d'organismes provinciaux (sauf le MESRST)	502	77
Autres		96
	<u>1 107</u>	<u>653</u>
Fonds désigné		
Montant à recevoir d'organismes fédéraux	47	37
Montant à recevoir du MESRST		248
	<u>47</u>	<u>285</u>

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2013
(en milliers de dollars)

5 - SUBVENTIONS À RECEVOIR (suite)

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>
	\$	\$
Fonds d'immobilisations		
Somme à recevoir du MESRST	4 485	4 238
Somme à recevoir du Ministère des Finances et de l'Économie		722
	<u>4 485</u>	<u>4 960</u>

6 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Droits de scolarité, déduction faite de la provision pour créances douteuses	6 039	7 912
Montant à recevoir du MESRST	687	
Services, avances et autres, déduction faite de la provision pour créances douteuses	5 362	7 572
	<u>12 088</u>	<u>15 484</u>

7 - STOCKS

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>
	\$	\$
Magasins de détail		
Librairie	3 004	3 065
Boutique informatique	341	332
Boutique des arts	301	320
	<u>3 646</u>	<u>3 717</u>
Fournitures d'imprimerie	39	44
	<u>3 685</u>	<u>3 761</u>

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2013
(en milliers de dollars)

8 - AUTRES ACTIFS ET FRAIS PAYÉS D'AVANCE

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Autres actifs (a)	4 380	2 458
Frais payés d'avance	<u>1 781</u>	<u>1 317</u>
	<u><u>6 161</u></u>	<u><u>3 775</u></u>

- (a) Les autres actifs représentent essentiellement des incitatifs à la location, commissions sur les immeubles locatifs et les droits, le titre et l'intérêt de tous les avantages économiques futurs découlant d'un bien corporel. Ce dernier, d'un montant de 1 400 \$, représente la conversion d'une avance faite à un membre retraité de la haute direction lorsqu'il était à l'emploi de l'Université.

Après la fin de l'exercice, le bien corporel mentionné ci-dessus pour lequel l'Université possédait les droits, le titre et l'intérêt de tous les avantages économiques a été vendu à une tierce partie.

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>
	\$	\$
Fonds d'immobilisations		
Dépôt pour l'acquisition d'un lot	-	597
	<u><u>-</u></u>	<u><u>597</u></u>

9 - MONTANT À RECEVOIR DU MESRST

L'Université a comptabilisé une subvention à recevoir du MESRST découlant de la transition aux PCGR. Cette transition a entraîné une augmentation des subventions à recevoir et des soldes de fonds investis en immobilisations de 134 693 \$ (140 191 \$ en 2012) et une diminution des produits et de l'excédent des produits par rapport aux charges de 5 498 \$ (augmentation de 7 609 \$ en 2012). Ce montant découle de l'écart entre la valeur nette des immobilisations de l'Université financées par le MESRST et la valeur du service de la dette à long terme financée par le gouvernement du Québec.

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2013-04-30</u>		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	41 111		41 111
Aménagements des terrains	1 834	92	1 742
Bâtiments, rénovations et améliorations locatives	811 607	168 834	642 773
Mobilier et équipement	96 766	54 948	41 818
Documents de bibliothèque	32 976	17 422	15 554
Œuvres d'art	<u>2 432</u>		<u>2 432</u>
	<u><u>986 726</u></u>	<u><u>241 296</u></u>	<u><u>745 430</u></u>

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2013
(en milliers de dollars)

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	2012-04-30		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	38 834		38 834
Bâtiments, rénovations et améliorations locatives	781 150	152 557	628 593
Construction en cours	2 724		2 724
Mobilier et matériel	96 235	51 875	44 360
Documents de bibliothèque	33 555	19 265	14 290
Œuvres d'art	2 341		2 341
	<u>954 839</u>	<u>223 697</u>	<u>731 142</u>

Au 30 avril 2013, les comptes fournisseurs et charges à payer incluent 13 023 \$ relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles (11 831 \$ au 30 avril 2012).

11 - ACTIFS INCORPORELS

	2013-04-30		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Développements informatiques en cours	6 921		6 921
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications géré par RISQ Inc.	2 805	1 445	1 360
	<u>9 726</u>	<u>1 445</u>	<u>8 281</u>

	2012-04-30		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications géré par RISQ Inc.	<u>2 620</u>	<u>1 219</u>	<u>1 401</u>

Au cours de l'année, l'Université a acquis des actifs incorporels amortissables pour une somme de 7 100 \$.

12 - EMPRUNTS BANCAIRES

L'Université dispose de facilités de crédit bancaire autorisées de 185 000 \$, dont une tranche de 115 000 \$ ne faisant l'objet d'aucun engagement et une autre de 70 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel de 3 % (3 % au 30 avril 2012). Cette facilité de crédit est renouvelable et convertible à taux fixe, essentiellement par l'émission d'acceptations bancaires. Au 30 avril 2013, le total des acceptations bancaires en cours s'élève à 18 200 \$, portant intérêt à des taux variant de 1,30 % à 1,34 %. Le taux moyen de tous les taux fixes pour l'exercice se chiffre à 1,35 % (1,34 % au 30 avril 2012).

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2013

(en milliers de dollars)

13 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de recherche		
Solde au début	21 800	20 672
Montant reçu pour les exercices suivants	34 759	32 342
Montant constaté à titre de produits	<u>(33 527)</u>	<u>(31 214)</u>
Solde à la fin	<u>23 032</u>	<u>21 800</u>
Fonds désigné		
Solde au début	21 798	22 661
Montant reçu pour les exercices suivants	16 431	13 147
Montant constaté à titre de produits	<u>(14 436)</u>	<u>(14 010)</u>
Solde à la fin	<u>23 793</u>	<u>21 798</u>
Fonds d'immobilisations		
Solde au début	67 241	51 048
Montant reçu pour les exercices suivants	33 400	63 800
Montant constaté à titre de produits	<u>(33 349)</u>	<u>(47 607)</u>
Solde à la fin	<u>67 292</u>	<u>67 241</u>

14 - DETTE À LONG TERME

a) Fonds de fonctionnement :

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>
	\$	\$
Emprunt, portant intérêt au taux CDOR, remboursable par versements mensuels de 56 \$, capital seulement, échéant en juin 2015 (i)	18 111	18 778
Tranche échéant à moins de un an	<u>667</u>	<u>667</u>
	<u>17 444</u>	<u>18 111</u>

- (i) Le 3 juin 2010, l'Université a conclu un swap de taux d'intérêt échéant en juin 2015. En vertu de ce contrat, les paiements ou les encaissements sont effectués pour combler la différence entre le taux d'intérêt fixe de 2,96 % et le taux d'intérêt variable fondé sur le taux CDOR de 1,22 % (1,22 % au 30 avril 2012).

Le notionnel du swap conclu par l'Université s'élève à 20 000 \$ au 3 juin 2010. La juste valeur du passif au titre du swap calculée selon l'information obtenue par l'institution financière est de 649 \$ (727 \$ en 2012).

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2013

(en milliers de dollars)

14 - DETTE À LONG TERME (suite)

Les remboursements de capital pour les trois prochains exercices se détaillent comme suit :

	<u>\$</u>
2013	667
2014	667
2015	16 777

b) Fonds d'immobilisations :

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>
	\$	\$
Emprunts financés par l'Université		
Solde du prix d'acquisition pour les bâtiments et le terrain à Montréal, portant intérêt à un taux équivalant aux deux tiers de l'IPC estimatif de 2008, actualisé à 5,17 %		10 956
Emprunt, portant intérêt au taux CDOR, remboursable par versements mensuels de 36 \$, capital seulement, échéant en août 2027 (ii)	10 712	
Débetures non garanties de premier rang de série A d'une valeur nominale de 200 000 \$, 6,55 % (taux effectif de 6,97 %), émises par l'Université et assujetties à un acte de fiducie établissant certaines clauses restrictives pour l'Université quant à la garantie, la cession d'actifs et d'autres questions, échéant le 2 septembre 2042	189 638	189 532
	200 350	200 488
Emprunts financés par le gouvernement du Québec		
Emprunt auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, 5 1/8 %, remboursable par versements semestriels d'environ 52 622 \$, capital et intérêts, échéant le 1 ^{er} mars 2014	101	198
Obligations, série 1B, 7,75 %, échéant le 18 février 2014	4 730	4 730
Obligations, série 10D, 4,87 %, échéant le 25 mars 2014	9 412	9 393
Obligations, série 11D, 4,26 % et 4,69 %, remboursables en quatre versements variables, échéant les 10 juin 2012 et 2015	8 243	14 579
Obligations, série 12D, 4,32 %, échéant le 30 juin 2015	4 265	4 258
Obligations, série 13D, 4,61 %, échéant le 28 mars 2016	5 015	5 006
Emprunt auprès de Financement-Québec, 5,42 %, remboursable en neuf versements annuels variables, échéant le 25 octobre 2012		13 280

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2013

(en milliers de dollars)

14 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>
	\$	\$
Obligations, série 14D, 5 %, échéant le 1 ^{er} juin 2016	4 049	4 043
Obligations, série 15D, 4,37 % et 4,57 %, remboursables en deux versements variables, échéant le 15 mai 2012 et 2017	2 636	5 920
Emprunt auprès de Financement-Québec, 4,469 %, remboursable en six versements variables, échéant le 16 septembre 2013	13 017	14 114
Emprunt auprès de Financement-Québec, 4,082 %, remboursable en sept versements variables, échéant le 1 ^{er} décembre 2015	4 126	4 445
Emprunt auprès de Financement-Québec, 3,24 %, remboursable en cinq versements variables, échéant le 23 septembre 2013	57 462	60 596
Emprunt auprès de Financement-Québec, 4,138 %, remboursable en sept versements variables, échéant le 1 ^{er} décembre 2015	31 009	33 157
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,885 %, remboursable en cinq versements variables, échéant le 1 ^{er} décembre 2014	39 429	41 285
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,6344 %, remboursable en six versements variables, échéant le 2 juin 2016	21 886	23 442
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,195 %, remboursable en trois versements variables, échéant le 13 septembre 2013	13 712	14 856
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,0183 %, remboursable en six versements variables, échéant le 25 avril 2017	17 451	18 726
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,472 %, remboursable en six versements variables, échéant le 1 ^{er} décembre 2017	21 122	23 000
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,437 %, remboursable en sept versements variables, échéant le 1 ^{er} décembre 2019	46 000	
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,489 %, remboursable en sept versements variables, échéant le 1 ^{er} décembre 2019	16 000	

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2013

(en milliers de dollars)

14 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>
	\$	\$
Emprunt PIDS auprès de Financement-Québec, 2,947 %, remboursable en vingt versements variables, échéant le 1 ^{er} septembre 2022	12 607	
Emprunt PIDS auprès de Financement-Québec, 3,563 %, remboursable en quarante versements variables, échéant le 1 ^{er} septembre 2032	17 563	
Emprunt PIDS auprès de Financement-Québec, 1,845 %, remboursable en six versements variables, échéant le 29 mai 2015	2 466	
	352 301	295 028
Fonds d'amortissement cumulatif payé par la province de Québec	(14 338)	(14 749)
	337 963	280 279
	538 313	480 767
Tranche échéant à moins de un an	113 782	37 426
	424 531	443 341
	441 975	461 452

- (ii) Le 24 août 2012, l'Université a conclu un swap de taux d'intérêt d'une durée de 15 ans avec RBC (Banque Royale du Canada) pour un montant de 11 000 \$ afin de faire l'acquisition des 5^e et 6^e étages ainsi que du sous-sol du Complexe du Faubourg. La transaction a pris effet le 30 août 2012 à un taux d'intérêt fixe de 3,08 % plus un taux d'intérêt variable fondé sur le taux CDOR de 1,22 %.

Le notionnel du swap conclu par l'Université s'élève à 11 000 \$ en août 2012. La juste valeur du passif au titre du swap calculée selon l'information obtenue par l'institution financière est de 165 \$.

Le MESRST verse deux types de subventions aux universités : des subventions de fonctionnement et des subventions d'investissement. Ces dernières sont autorisées dans le cadre du plan d'investissement sur cinq ans de l'Université et sont financées par le gouvernement du Québec au moyen d'un emprunt public effectué au nom de l'Université (processus connu sous le nom d'« obligations garanties par une subvention »). Ainsi, la dette à long terme susmentionnée est gérée par le gouvernement du Québec, qui en assure également le service.

Conformément à sa charte et aux décrets gouvernementaux adoptés en vertu de sa charte (le dernier décret ayant été adopté le 2 juin 2010), l'Université ne peut avoir en cours un montant en capital total en débetures et en titres de créances supérieur à 700 000 \$, excluant les montants empruntés par prêt ou par billet.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2013

(en milliers de dollars)

14 - DETTE À LONG TERME (suite)

Les obligations de séries 1A à 15D obligent le gouvernement du Québec à faire des paiements réguliers dans un fonds d'amortissement.

Le produit des débetures non garanties de premier rang de série A a principalement été utilisé pour financer les projets d'investissement de l'Université au cours des dernières années. Ce placement était distinct du processus actuel des « obligations garanties par une subvention » utilisé par le gouvernement du Québec pour financer les dépenses en immobilisations du système d'éducation, dans le cadre duquel les obligations garanties par une subvention sont gérées par le gouvernement du Québec, qui en assure également le service. Les débetures incombent directement à l'Université. Les remboursements du montant nominal pour les cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

	\$
2013	113 782
2014	51 119
2015	58 455
2016	42 296
2017	21 833
	<u>287 485</u>

15 - VIREMENTS INTERFONDS

	2013-04-30			
	Fonds de fonctionnement	Fonds de recherche	Fonds désigné	Fonds d'immo- bilisations
	\$	\$	\$	\$
Contributions aux éléments suivants				
Projets de rénovation ou de construction majeurs	5 307			5 307
Intérêts sur la dette à long terme	11 252			11 252
Achats d'équipements	8 091		216	8 307
Documents de bibliothèque	4 079			4 079
Projets spécifiques de l'Université	395			395
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications géré par RISQ Inc.	187			187
	<u>29 311</u>	<u>—</u>	<u>216</u>	<u>29 527</u>

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2013

(en milliers de dollars)

15 - VIREMENTS INTERFONDS (suite)

	2012-04-30			
	Fonds de fonctionnement	Fonds de recherche	Fonds désigné	Fonds d'immo- bilisations
	\$	\$	\$	\$
Contributions aux éléments suivants				
Projets de rénovation ou de construction majeurs	5 407		533	5 940
Intérêts sur la dette à long terme	11 188			11 188
Achats d'équipements	13 922		140	14 062
Documents de bibliothèque	3 116			3 116
Projets spécifiques de l'Université	428			428
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications géré par RISQ Inc.	185			185
	<u>34 246</u>	<u>—</u>	<u>673</u>	<u>34 919</u>

L'Université gère sa trésorerie à partir du fonds de fonctionnement. Les encaissements et les remboursements dans les autres fonds sont comptabilisés comme des montants à payer au fonds de fonctionnement ou à recevoir dans le fonds de fonctionnement. Les soldes ne portent pas intérêt et ne sont assortis d'aucune modalité de remboursement fixe.

16 - SOLDES DE FONDS GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

	2013-04-30	2012-04-30
	\$	\$
Fonds à des fins spécifiques		
Projets institutionnels	19 230	19 941
Services aux étudiants	6 312	5 331
Technologies de l'information	1 494	2 017
Initiatives de recherche et infrastructure	1 400	1 640
Fonds de bourses d'études	2 169	2 921
Projets d'immobilisations et projets spéciaux	690	959
Programmes de formation du personnel	800	886
Recrutement	421	435
Projets de rénovation		320
Centre d'étude sur l'apprentissage et la performance	151	150
Plan directeur Enseignement et Recherche	2 209	
Autres	4 569	3 509
	<u>39 445</u>	<u>38 109</u>

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2013

(en milliers de dollars)

16 - SOLDES DE FONDS GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE (suite)

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>
	\$	\$
Recherche financée par les frais généraux	5 137	5 867
Infrastructure de recherche	3 687	3 201
Fonds général à l'usage des chercheurs subventionnés	2 691	2 693
Chaire de recherche de Concordia	2 454	2 289
Programme de développement de la recherche du corps professoral	1 960	2 238
Financement de démarrage de recherches	1 034	1 313
Fonds de développement professionnel du corps professoral	1 077	1 035
Programme de distinction scolaire	674	697
Programme d'optimisation des installations	388	444
Programme de soutien aux activités de recherche	474	373
Laboratoires de recherche	233	248
Autres	1 289	1 495
	<u>21 098</u>	<u>21 893</u>
	<u>60 543</u>	<u>60 002</u>

17 - SERVICES AUXILIAIRES

	<u>2013-04-30</u>		
	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Excédent</u>
	\$	\$	(insuffisance)
	\$	\$	\$
Magasins de vente au détail	14 168	13 251	917
Résidences	2 924	1 856	1 068
Services d'alimentation	531	705	(174)
Publicité	79		79
Services d'impression et de reproduction	130	229	(99)
Stationnement	1 334	543	791
	<u>19 166</u>	<u>16 584</u>	<u>2 582</u>
			<u>2012-04-30</u>
			Excédent
	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>(insuffisance)</u>
	\$	\$	\$
Magasins de vente au détail	14 600	13 136	1 464
Résidences	2 371	1 613	758
Services d'alimentation	474	567	(93)
Publicité	103	2	101
Services d'impression et de reproduction	193	106	87
Stationnement	1 259	597	662
	<u>19 000</u>	<u>16 021</u>	<u>2 979</u>

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2013

(en milliers de dollars)

18 - CHARGES

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>
	\$	\$
Services et soutien à l'enseignement		
Enseignement	200 430	195 979
Bibliothèque	11 905	11 175
Services d'enseignement et des technologies de l'information	11 291	10 819
	<u>223 626</u>	<u>217 973</u>
Soutien institutionnel		
Administration	53 028	45 616
Services opérationnels	34 352	33 265
Locations de locaux	1 015	1 014
	<u>88 395</u>	<u>79 895</u>

19 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les opérations suivantes ont été conclues dans le cours normal des activités et évaluées à la valeur d'échange, qui est la valeur établie et acceptée par les parties.

L'Université contrôle l'organisme eConcordia.com, puisque la majorité des membres de son conseil d'administration occupent des emplois de direction au sein de l'Université. Cependant, l'Université ne consolide pas les états financiers de l'organisme avec les états financiers de l'Université.

eConcordia.com est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Knowledge One Inc., filiale détenue à 100 % par eConcordia.com, dispense des cours pour favoriser l'apprentissage sous forme électronique ou par l'intermédiaire des nouveaux médias.

Voici les informations financières importantes de Knowledge One Inc. au 30 avril 2013 :

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>
	\$	\$
État des résultats		
Produits	5 844	5 471
Charges	5 780	5 541
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>64</u>	<u>(70)</u>
Situation financière		
Total de l'actif	<u>1 864</u>	<u>1 928</u>
Total du passif	1 981	2 109
Total des capitaux propres	<u>(117)</u>	<u>(181)</u>
	<u>1 864</u>	<u>1 928</u>

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2013
(en milliers de dollars)

19 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>
	\$	\$
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	1 583	(231)
Activités d'investissement	(761)	(555)
Activités de financement	(1 095)	739

Il n'y a pas de différences importantes entre les méthodes comptables utilisées par eConcordia.com et celles de l'Université.

L'Université a payé des frais de service à KnowledgeOne Inc. pour la prestation de cours aux étudiants de l'Université. Les charges se sont élevées à environ 5 504 \$ (4 933 \$ en 2012). L'Université a facturé des frais liés à l'enseignement et des frais de gestion pour une somme d'environ 1 500 \$ (700 \$ en 2012). Au 30 avril 2013, l'Université a un montant à recevoir de 907 \$ (812 \$ en 2012).

La Fondation de l'Université Concordia (ci-après la « Fondation ») doit recourir à ses ressources exclusivement pour faire avancer la mission de l'Université. La Fondation est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions et est un organisme de bienfaisance à la fois en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de la Loi de l'impôt sur le revenu (Québec). L'Université exerce une influence notable sur la Fondation, étant donné que certains membres du conseil d'administration et de la haute direction de l'Université sont également membres du conseil d'administration de la Fondation. Les revenus provenant de la Fondation, qui s'élèvent à 6 098 \$ (6 118 \$ en 2012), ont été comptabilisés par l'Université, conformément aux souhaits des apporteurs. Les dépenses comptabilisées par l'Université relatives à la Fondation s'élèvent à 12 496 \$ (4 762 \$ en 2012), incluant une somme de 9 000 \$ (aucune en 2012) représentant un don désigné destiné à générer des recettes additionnelles pour répondre aux obligations futures du fonds de pension. À la fin de l'année, aucun montant n'est à recevoir par l'Université (aucun en 2012). Au 30 avril 2013, il ne reste aucun montant reçu par l'Université à verser à la Fondation (aucun en 2012). L'actif, le passif et les soldes de fonds de la Fondation totalisent respectivement 143 008 \$ (128 105 \$ en 2012), 6 060 \$ (7 613 \$ en 2012) et 136 947 \$ (120 492 \$ en 2012).

Le 18 septembre 2008, l'Université a conclu un accord de location avec la Fondation en vertu duquel l'Université a loué à la Fondation certains terrains et espaces utilisés pour les aires de stationnement et qui sont adjacents à ses deux campus, ainsi que du matériel auxiliaire situé dans ces aires de stationnement. Le 22 mars 2013, cet accord entre la Fondation et l'Université a été annulé à cause des changements proposés à la Loi sur la taxe d'accise par les gouvernements fédéral et provincial visant à abroger l'exemption dans le cas d'un stationnement fourni par bail, licence ou accord semblable dans le cours normal des affaires par un organisme de bienfaisance ou utilisé par un tel organisme du secteur public (y compris une université) qui exploite un parc de stationnement. Les produits de location pour la période du 1^{er} mai 2012 au 22 mars 2013 s'élèvent à 324 \$ (363 \$ en 2012). Les produits nets tirés de l'exploitation des locaux et des actifs loués par la Fondation ont été réaffectés à l'Université, pour un total de 275 \$ (349 \$ en 2012).

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2013

(en milliers de dollars)

19 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

Le 18 septembre 2008, l'Université a conclu un accord de gestion avec la Fondation en vertu duquel la Fondation a retenu les services de l'Université pour gérer et superviser la location, l'exploitation et, en général, la gestion des aires de stationnement et du matériel auxiliaire, avec effet rétroactif au 1^{er} juin 2008. Le 22 mars 2013, cet accord entre la Fondation et l'Université a été annulé à cause des changements proposés à la Loi sur la taxe d'accise par les gouvernements fédéral et provincial visant à abroger l'exemption dans le cas d'un stationnement fourni par bail, licence ou accord semblable dans le cours normal des affaires par un organisme de bienfaisance ou utilisé par un tel organisme du secteur public (y compris une université) qui exploite un parc de stationnement. Les produits du stationnement générés pour la période du 1^{er} mai au 22 mars 2013 par l'exploitation ont été remis à la Fondation, pour un total de 994 \$ (1 117 \$ en 2012). Les frais de gestion pour la même période, qui s'élèvent à 389 \$ (398 \$ en 2012), ont été payés à l'Université par la Fondation.

L'Université exerce une influence notable sur la Fondation universitaire de l'Université de Concordia (ci-après la « Fondation universitaire »). De par la loi, les ressources de la Fondation universitaire doivent être utilisées exclusivement pour favoriser et soutenir financièrement les activités d'enseignement et de recherche de l'Université. La Fondation universitaire a été instituée par le décret numéro 834-97 du gouvernement provincial le 25 juin 1997, conformément à la Loi sur les fondations universitaires. À titre de mandataire de la Couronne, elle est reconnue comme un organisme de bienfaisance à la fois en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de la Loi de l'impôt sur le revenu (Québec). En 2012, la Fondation universitaire est restée inactive.

20 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Total des paiements en espèces

Les paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, constitués des cotisations de l'Université à son régime de retraite capitalisé, des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés et des cotisations à ses régimes à prestations déterminées, totalisent 28 602 \$ (29 593 \$ en 2012).

Régimes à prestations déterminées

L'Université évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilité au 30 avril de chaque année. De plus, la situation financière du régime de retraite à prestations déterminées capitalisé est également mesurée par des évaluations actuarielles aux fins de capitalisation, au moins une fois tous les trois ans. L'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée en date du 31 décembre 2010 et la prochaine évaluation doit être effectuée en date du 31 décembre 2013.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2013
(en milliers de dollars)

20 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la situation de capitalisation du régime à prestations déterminées et des montants inscrits dans les états financiers :

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>
	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées	1 102 452	997 636	135 991	108 690
Juste valeur des actifs des régimes	726 818	677 681		
Situation de capitalisation des régimes – déficit	(375 634)	(319 955)	(135 991)	(108 690)
Solde des montants non amortis	331 978	307 679	51 396	31 228
Passif au titre des prestations constituées	(43 656)	(12 276)	(84 595)	(77 462)

Composition des actifs du régime de retraite

La composition des actifs du régime de retraite capitalisé selon l'évaluation à la date de mesure, soit le 30 avril de chaque année, se présente comme suit :

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>
	%	%
Catégorie d'actifs		
Instruments de capitaux propres	59	59
Titres de créances	41	41
	100	100

Coût des avantages sociaux futurs constatés au cours de l'exercice

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>
	\$	\$
Régimes de retraite	55 526	27 101
Autres régimes	11 590	8 943

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2013
(en milliers de dollars)

20 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	<u>2013-04-30</u> %	<u>2012-04-30</u> %	<u>2013-04-30</u> %	<u>2012-04-30</u> %
Obligations au titre des prestations constituées				
Taux d'actualisation	3,90	4,30	3,90	4,30
Taux de croissance de la rémunération	2,80	2,80	2,80	2,80
Coût des avantages sociaux				
Taux d'actualisation	4,30	5,50	4,30	5,80
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	6,35	6,50	—	—
Taux de croissance de la rémunération	2,80	2,80	2,80	2,80

Les taux tendanciels hypothétiques des coûts de soins de santé reposent sur les éléments suivants :

	<u>2013-04-30</u> %	<u>2012-04-30</u> %
Taux tendanciel initial des coûts de soins de santé	6,10	6,90
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	4,32	4,60
Année où le taux devrait se stabiliser	2032	2024

Prestations versées

Les prestations versées dans le cadre des régimes de retraite s'élèvent à 42 106 \$ (35 233 \$ en 2012) et celles versées dans le cadre d'autres régimes se chiffrent à 4 457 \$ (5 807 \$ en 2012).

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2013

(en milliers de dollars)

21 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est lié à la possibilité qu'une partie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation et fasse subir une perte financière à l'autre partie. Une partie importante des comptes clients et autres créances de l'Université est composée de montants à recevoir des gouvernements, lesquels sont considérés comme à faible risque de défaut. L'Université considère la concentration des risques résiduels comme minime compte tenu de l'importance du bassin de parties contractantes.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'Université l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de change, lesquels découlent à la fois des activités d'investissement et de financement :

– Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt fait référence aux conséquences négatives des variations des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie et la situation financière de l'Université. L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt découlant du taux d'intérêt variable sur les emprunts bancaires et sur la dette à long terme gérée par l'Université. La dette à long terme gérée par le gouvernement du Québec ne présente aucun risque, étant donné que le service de la dette est financé par ce dernier.

Les autres instruments financiers de l'Université ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

L'Université gère le risque de taux d'intérêt par des swaps de taux d'intérêt (note 14);

– Risque de change :

L'Université est exposée au risque de change en raison de l'encaisse et des comptes clients et autres créances libellés en dollars américains. Au 30 avril 2013, les actifs financiers libellés en devises représentent de l'encaisse et des comptes clients et autres créances totalisant 1 303 \$ (430 \$ en 2012).

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2013

(en milliers de dollars)

21 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'Université est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Université est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Valeur comptable des actifs financiers par catégorie

Les actifs financiers de l'Université, tels qu'ils sont présentés dans l'état de la situation financière, sont classés comme suit :

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>
	\$	\$
Actifs financiers évalués au coût après amortissement		
Encaisse	474	2 544
Titres négociables	45	7
Subventions à recevoir	35 481	36 522
Comptes clients et autres créances	14 430	17 887
Avances à la Fondation, sans intérêt	5 809	7 538
	<u>56 239</u>	<u>64 498</u>

22 - ENGAGEMENTS

Baux

Au 30 avril 2013, l'Université s'est engagée, d'après des contrats de location échéant jusqu'au 30 novembre 2018, à verser la somme de 1 682 \$ pour des locaux. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices sont de 491 \$ en 2014, de 323 \$ en 2015, 2016 et 2017, et de 168 \$ en 2018.

Financement des immobilisations

Le fonds de fonctionnement a un engagement de 239 950 \$ (229 870 \$ au 30 avril 2012) à l'égard du fonds d'immobilisations pour financer les immobilisations.

Afin de remplir cet engagement, l'Université a conclu un accord avec la Fondation pour mettre sur pied et gérer un fonds qui serait consacré au remboursement de certaines dettes de l'Université, à savoir la débenture de 200 000 \$ remboursable en octobre 2042. Le fonds est composé d'un don initial de 3,4 M\$ transféré en mai 2010. De plus, une tranche de 22,6 M\$ en dons déjà investis dans la Fondation a été transférée dans ce fonds.

Ces montants initiaux, combinés aux paiements futurs sur les promesses de dons et aux contributions annuelles existantes, seront investis pour générer les fonds nécessaires pour respecter les obligations de créances en 2042. En 2013, un montant de 325 \$ (325 \$ en 2012) a été transféré dans ce fonds.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2013

(en milliers de dollars)

23 - ÉVENTUALITÉS

Comme dans d'autres grandes institutions de même nature, l'Université est partie à diverses procédures judiciaires. Ces dernières comprennent des réclamations telles que des griefs survenant dans le cadre de l'application de ses conventions collectives ou toutes autres réclamations qui peuvent se présenter, de temps à autre, en vertu des lois régissant les questions relatives à l'emploi, ainsi que des réclamations intentées par des étudiants ou d'anciens étudiants.

Ces questions sont réglées dans le cours normal de l'administration de l'Université et la Direction a confiance que toutes les problématiques pouvant survenir seront résolues sans répercussions significatives sur la situation financière de l'Université. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les présents états financiers relativement à ces réclamations.

Le 18 mai 2006, la Cour suprême du Canada rejetait l'appel d'une décision refusant d'autoriser un recours collectif contre l'Université concernant l'administration de son régime de retraite. La Cour suprême a statué que la décision sur cette question devait être rendue par un arbitre de grief et non par les tribunaux civils. Plusieurs syndicats avaient, avant même la décision de la Cour suprême, entamé des procédures de griefs collectifs en vertu des dispositions de leur convention collective respective. L'Université a confiance dans l'administration du régime de retraite aux périodes citées dans les griefs. Ces griefs ne font pas référence à un montant réclamé précis et sont contestés par l'Université sur la base qu'ils sont prescrits. Il n'est pas possible à l'heure actuelle de déterminer le montant de quelques réclamations potentielles. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les présents états financiers relativement à ces réclamations. À ce jour, aucun arbitre n'a été nommé pour entendre ces griefs.

Dans le cours normal des projets de construction de bâtiments de l'Université, diverses réclamations garanties par des hypothèques légales ont été faites par des entrepreneurs en bâtiment afin de garantir leurs paiements. Ces hypothèques sont liées aux bâtiments construits ou en cours de construction. De plus, il existe certaines réclamations en dommage déposées par des tiers alléguant que certains projets ont provoqué une perte de jouissance des lieux et/ou une perte de revenu. Bien qu'il ne soit pas possible, à l'heure actuelle, d'évaluer définitivement l'issue de ces réclamations, l'Université a confiance qu'elles seront résolues sans répercussions significatives sur la situation financière de l'Université. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les présents états financiers relativement à ces réclamations.

Certaines réclamations ont également été faites par des entrepreneurs en bâtiment pour des paiements supplémentaires relatifs à de présumés services rendus et/ou dommages subis. Le montant total en capital de ces réclamations s'élève à environ 16 millions de dollars. L'Université a de sérieux moyens de défense à l'encontre de ces réclamations et elle a, dans certains cas, entrepris des procédures en demande reconventionnelle. Cependant, il n'est pas possible de déterminer le mérite et/ou l'issue de ces procédures à l'heure actuelle. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les présents états financiers relativement à ces réclamations.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2013

(en milliers de dollars)

23 - ÉVENTUALITÉS (suite)

L'Université a complété son Programme d'équité salariale afin de s'assurer du respect des exigences de la Loi sur l'équité salariale. L'Université a versé ou a fait des réserves pour les montants à verser en vertu de celui-ci. La Loi sur l'équité salariale prévoit également que l'Université doit procéder à l'évaluation du maintien de l'équité salariale pour ses divers syndicats d'employés. Ces évaluations sont complétées pour certains syndicats d'employés (l'APUC, le SCCEAUC, l'APTPUC et le SEBUC) et, pour les autres syndicats d'employés, les évaluations du maintien de l'équité salariale ne sont pas requises avant 2016. À l'heure actuelle, il n'est pas possible de déterminer les montants qui devront être payés en vertu de ces évaluations. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les présents états financiers relativement aux montants qui devront être payés par l'Université à cet égard.

24 - PROMESSES DE DONNÉS À RECEVOIR

Les promesses de dons à recevoir provenant d'apporteurs ne sont pas comptabilisées dans l'état des résultats pour les fonds grevés d'affectations. Les promesses de dons à recevoir totalisent 24 258 \$ au 30 avril 2013 (30 700 \$ en 2012).

Ces promesses seront comptabilisées dans les produits une fois que les dons auront été reçus.

25 - ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Avant la fin de l'année financière, l'Université a conclu une entente avec une institution financière afin de financer le paiement du solde de prix d'acquisition de l'édifice des Sœurs Grises. En mai 2013, le financement de 12 000 \$, au taux d'escompte, a été reçu. Le prêt est remboursable par versements mensuels de 50 \$ et échoit en 2033.